

Problème fiche d'arrêt partiel

Par **roadtomaster**, le **05/12/2017** à **19:03**

Bonjour à tous!

alors voilà j'ai un problème, c'est que mon chargé de TD ne nous faisait pas faire la dernière partie des fiches d'arrêts, à savoir l'appréciation il me semble.

D'où mon problème, devrais je la faire pour les partiels?? :/

si oui avez vous des conseils car je ne connais pas du tout...

merci à tous!

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/12/2017** à **08:28**

Bonjour

Qu'entendez vous par appréciation ?

Pour moi une fiche d'arrêt c'est :

- Faits
- Procédure
- Moyens
- Problème de droit
- Solution de la Cour de cassation (ou du CE).

Par **roadtomaster**, le **08/12/2017** à **12:09**

Bonjour,

tout d'abord merci de votre réponse!

ensuite, notre fiche de méthodologie comprend une partie de plus, nommée "appréciation" et sa description est la suivante: "il s'agit ici, d'essayer de développer une analyse sur la décision en la replaçant dans le courant jurisprudentiel et en portant un regard critique (approbateur ou réprobateur) sur la solution. Attention : tout regard critique doit être

argumenté"

voilà... le truc c'est que notre chargé de TD nous en dispensait, parce que c'était trop dur à notre niveau, mais je lui ai envoyé un mail lui demandant la même chose qu'ici, à savoir si cette partie serait tout de même attendue aux partiels et il est dans l'incapacité de me répondre, il ne sait pas... du coup je sais vraiment pas quoi penser x)

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/12/2017** à **12:17**

Bonjour

Envoyez un mail au professeur du CM.

Si vous n'avez pas de réponse claire d'ici le partiel alors le mieux est de respecter la méthodologie qu'on vous a donné et donc de tenter d'élaborer une partie appréciation.

Par **roadtomaster**, le **08/12/2017** à **17:42**

re-bonjour, merci pour votre réponse, c'est effectivement ce que j'ai fait et celle-ci m'a répondu que cette dernière partie serait sous forme de question. :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/12/2017** à **07:55**

Bonjour

Content que vous ayez réussi à obtenir une réponse claire.

Je vous souhaite bon courage pour vos partiels.